

analogue et, comme mon honorable ami le député d'Essex-Est (l'honorable M. Martin) l'a signalé l'autre jour, la même idée a été proposée par la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada. On la retrouve à la page 451 du rapport final, en date de novembre 1957; voici:

Il serait bon d'instituer un organisme composé d'économistes et chargé d'indiquer au gouvernement les changements à apporter à la politique économique afin de maintenir l'emploi élevé sans provoquer l'inflation. L'une des attributions de cet organisme serait de publier des rapports annuels ou semestriels d'information générale à l'intention du public. Le succès ou l'échec de cette innovation dépendrait surtout, cela va de soi, du discernement et de la réputation d'objectivité des membres de l'organisme consultatif, et partant de la confiance que leur accorderait le public.

On peut faire observer, sans doute, qu'en présentant la présente proposition, le gouvernement a simplement plagié un article du programme du parti libéral, et je me permets même de dire qu'il n'a pas trop bien réussi.

**L'hon. M. Martineau:** Le député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Gordon:** Sûrement!

**L'hon. M. Martineau:** Le député ne pense-t-il pas que la proposition dont il vient de dire qu'elle faisait partie du programme libéral de 1958 aurait été excellente, disons en 1952 ou en 1955 ou ces années-là?

**M. Gordon:** Votre Honneur a parlé il y a quelques instants des questions intelligentes. Je répondrai volontiers à toutes celles qui se rangent dans cette catégorie. Si les députés veulent une réponse, je serais heureux de la leur fournir. Je tiens à ce que les choses avancent, tôt ou tard; tôt de préférence. Ce qui est devant moi m'intéresse plus que ce qui est derrière moi. Si le ministre m'avait laissé continuer, il aurait entendu que je ne vois aucun inconvénient à ce que le gouvernement s'approprie des idées du programme du parti libéral ou de n'importe quel autre parti.

J'insiste là-dessus avec force. Aucun droit d'auteur, aucun brevet, aucun droit de monopole n'est attaché aux idées. J'espère qu'il en sera toujours ainsi. Par conséquent, si le gouvernement estime sincèrement que le programme et les propositions de l'opposition serviraient les intérêts nationaux, il a le devoir aussi bien que le droit de les mettre en application. Mais en étudiant le bill visant à instituer l'Office national d'expansion économique, nous avons le droit de savoir, de ce côté-ci de la Chambre, si le gouvernement admet franchement que des prévisions clairvoyantes et une planification de l'économie sont les conditions fondamentales d'une bonne

gestion de la chose publique. Je fais remarquer qu'une autre condition fondamentale de la bonne administration est la capacité de prendre des décisions. Or le gouvernement et le premier ministre (M. Diefenbaker) se sont révélés non seulement hésitants, mais par tempérament incapables d'en prendre depuis cinq ans. Si le nouvel Office n'est que le dépositaire commode des problèmes variés à propos desquels le gouvernement devrait prendre des dispositions, il fera plus de mal que de biens.

Je doute, monsieur l'Orateur, que tous les ministres, ou même la majorité d'entre eux, soient vraiment acquis aux bienfaits de la planification économique, après ce qu'ils ont dit avant et pendant la campagne électorale. L'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) a rappelé ce que le ministre du Travail (M. Starr) a déclaré à la Chambre le 23 mai 1960, comme en fait foi la page 431 du hansard, à propos d'une proposition semblable que le député d'Essex-Est avait faite à cette époque. J'aimerais relever seulement deux phrases du discours qu'avait prononcé le ministre cette fois-là:

C'est une façon d'éviter les responsabilités de gouvernement. Le gouvernement n'entend pas se dérober à ses responsabilités par le moyen de comités. Il reconnaît des obligations pour ce qui est de ce problème. Aussi entend-il ne rien négliger quant à lui, pour l'atténuer.

Je dois dire que la proposition est bien différente de l'attitude qu'a adoptée le même ministre, soit le ministre du Travail, le 22 novembre, lorsqu'il a parlé du Conseil consultatif projeté des transformations industrielles et ajustements de la main-d'œuvre. Je suis curieux de savoir à quand remonte sa conversion et à quel point elle est sincère. Lorsque la création de ce conseil a d'abord été proposée, c'est-à-dire dans le discours du trône, les journaux en ont eu long à dire sur le sujet. J'ai ici une coupure du *Star* de Toronto du 29 septembre 1962 intitulée: «Cela veut-il dire que le premier ministre est converti à la planification d'État?» Je ne lirai qu'un paragraphe de cet article, intitulé «Une idée désagréable»:

La planification d'État a toujours été une idée désagréable pour les hommes politiques conservateurs, et le principe d'un organisme planificateur d'État doit avoir été une pilule difficile à avaler pour quelques membres du cabinet.

Cependant, à présent que l'idée a été acceptée, une question se pose toujours: le gouvernement conservateur va-t-il rendre cet organisme efficace et prêtera-t-il l'oreille à ses recommandations?

J'ai ici un autre article en date du 3 octobre, paru dans le *Globe and Mail* de Toronto, journal qui appuie parfois le gouvernement actuel. C'est un long article dont je ne vous lirai qu'un ou deux passages. Le titre: «Un